



بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

Déclaration de la ligue des imams et prédicateurs du Sénégal sur le scandale des actes contre nature avec circonstances aggravantes

Louange à Allah, Seigneur des mondes, qui ordonne la vertu et interdit le vice, qui a fait de la pureté une cause de réussite et qui a mis en garde contre les turpitudes, apparentes et cachées. Cela dit,

La Ligue des Imams et Prédicateurs du Sénégal, exprime avec la plus grande fermeté son indignation, son profond désaccord et sa condamnation sans équivoque face aux révélations graves et troublantes faisant état de réseaux organisés d'actes contre nature opérant sur le sol sénégalais, dans des conditions particulièrement aggravantes.

Les actes contre nature constituent des crimes immenses, opposé aux nobles mœurs, destructeur des valeurs morales et profondément menaçant pour la sécurité, la stabilité et la cohésion de la société. Allah, exalté soit-Il, nous a rapporté dans Son Livre l'histoire du peuple de Loth, non seulement pour l'édification des consciences, mais surtout comme un avertissement sévère contre les comportements déviants et la banalisation de l'immoralité. Il dit : « *Vous livrez-vous à une turpitude que nul, dans l'univers, n'avait commise avant vous ?* » Sourate 7 verset 80.

La Ligue affirme de manière catégorique que les faits récemment révélés ne sauraient être assimilés à des dérives individuelles isolées. Ils sont au contraire aggravés par la structuration de réseaux organisés visant la corruption collective, par la prédation sur des mineurs dont l'innocence est bafouée et la nature originelle dévoyée, par l'utilisation de moyens financiers considérables souvent d'origine suspecte, par une propagande active cherchant à banaliser l'immoralité et par une propension à répandre des maladies sexuellement transmissibles. De telles circonstances excluent toute indulgence et appellent, au contraire, à la plus grande fermeté et à l'application rigoureuse de la loi.

La Ligue des Imams et Prédicateurs du Sénégal rappelle solennellement aux plus hautes autorités de l'État que la criminalisation de l'homosexualité et la lutte résolue contre sa propagation ont constitué l'un des engagements majeurs proclamés devant le peuple sénégalais lors de la campagne présidentielle. Le Sénégal a fait un choix clair et assumé : celui de la préservation de son identité religieuse, de ses valeurs spirituelles et de son héritage culturel. Cet engagement n'est ni optionnel ni négociable. Il relève d'un devoir moral, politique et constitutionnel. Toute faiblesse dans son application, tout recul face aux pressions extérieures ou toute tentative de justification au nom d'une prétendue modernité

constituerait une trahison de la confiance du peuple et une complicité objective avec les forces de déstabilisation morale de la société.

La Ligue lance un appel solennel à l'ensemble du peuple sénégalais. Aux autorités, elle dit : soyez fermes, car l'histoire retiendra votre courage ou votre compromission. Aux imams et aux religieux, elle rappelle que le silence face au mal est une trahison de la mission prophétique. À la société civile, elle affirme que la défense des valeurs morales n'est pas un archaïsme, mais une résistance légitime face à une agression culturelle sans précédent. Aux médias, elle demande d'assumer pleinement leur responsabilité en cessant toute banalisation ou normalisation de l'immoralité. Aux parents enfin, elle lance un appel pressant à la vigilance, car les enfants sont aujourd'hui les premières cibles de cette propagande, à travers l'école, les réseaux sociaux et certains contenus audiovisuels.

Toutefois, la fermeté de cette position ne saurait être confondue avec la haine. La Ligue rappelle que la porte du repentir demeure grande ouverte par la miséricorde de Dieu. Quiconque est éprouvé par cette turpitude et revient sincèrement à Allah trouvera auprès de Lui un pardon immense. Mais le repentir est un acte personnel et intime. Il ne peut servir de fondement à une revendication de normalisation collective. On ne transforme pas un péché en droit, ni une faute en fierté.

Le Sénégal est une terre d'islam, de dignité et de valeurs. Il ne sera ni une terre de déviance, ni un champ d'expérimentation idéologique, ni un espace de soumission aux diktats étrangers. Nous implorons Allah, le Très-Haut, de préserver notre pays de toute épreuve, de guider nos dirigeants vers la justice et la droiture, de protéger nos enfants contre les corrupteurs et de faire triompher la vertu sur le vice. « **Dis : la vérité est venue et l'erreur a disparu, car l'erreur est destinée à disparaître.** »

Fait à Dakar, le vendredi 13 février 2026

